

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ORIENTATIONS 2016

Approuvé par le conseil d'administration du 25 février 2016



RAPPORT MORAL du Président



L'année 2015 marque une étape importante de recomposition du paysage des collectivités territoriales. Brest, Rennes, Nantes ont accédé au statut de métropole le 1^{er} janvier, aux côtés de 11 autres agglomérations françaises. La carte des régions évolue sous l'effet de la loi du 16 janvier 2015, et la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République redistribue les compétences entre les établissements publics de coopération intercommunale, les départements et les régions.

L'ADEUPa est mobilisée pour nous aider à saisir les opportunités offertes par ces évolutions. Le bilan des chantiers accomplis en 2015 est significatif :

- réalisation d'une étude prospective sur le territoire breton à l'horizon 2040 avec les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne ;
- publication d'un atlas des dynamiques territoriales en Finistère comme contribution à la réflexion sur l'évolution de la carte intercommunale ;
- appui à la constitution du dossier Brest Tech+ qui a permis, par l'obtention du label French Tech, la reconnaissance de l'excellence numérique de l'ouest breton ;
- appui à l'élaboration des projets de territoire de Morlaix communauté et du Pays des Abers ;
- aide à la réflexion sur l'évolution des compétences des EPCI : quatre nouvelles communautés se sont engagées dès cette année dans l'élaboration d'un PLU intercommunal ;
- appui à la révision du SCoT du pays de Brest, à la révision des PLH des communautés de communes du pays d'Iroise et du pays de Lesneven - Côtes des Légendes, à l'élaboration du référentiel foncier de Lesneven ;

- accompagnement de la métropole brestoise dans l'élaboration de la stratégie métropolitaine de développement économique et l'expérimentation d'un contrat de réciprocité ville-campagne avec le pays du Centre-ouest Bretagne.

Dans ce contexte de renforcement des coopérations territoriales à l'Ouest de la Bretagne, l'agence a accueilli avec plaisir les adhésions de Lannion Trégor Communauté et du centre hospitalier régional universitaire de Brest.

Pour s'adapter à son nouvel environnement, l'agence poursuit l'optimisation de son fonctionnement : l'assemblée générale a approuvé un nouveau programme partenarial cadre 2015-2017 et un nouvel accord d'entreprise est entré en vigueur en début d'année. L'agence a également emménagé dans de nouveaux locaux. Enfin, elle a fait évoluer son nom pour illustrer son intervention sur un champ territorial élargi.

Conjuguer vision prospective, réactivité et proximité : telle est l'ambition que j'exprime pour l'ADEUPa afin qu'elle soit, à nos côtés, un conseil pertinent pour l'élaboration et la mise en œuvre de nos stratégies territoriales.

François Cuillandre,
Président de l'ADEUPa



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....	2
1 MÉTROPOLISATION, PROSPECTIVE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES	5
2 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES	9
3 ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES	12
4 OBSERVATION PARTAGÉE.....	15
5 DÉBAT PUBLIC ET PARTAGE DE TRAVAUX	18
6 RESSOURCES	20
7 RAPPORT FINANCIER	23
ORIENTATIONS 2016	25

UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

IMPACT

01.2014
LOI DE MODERNISATION
DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE
ET D'AFFIRMATION DES MÉTROPOLIS

JANVIER 2015

Brest, Rennes, Nantes et 11 autres grandes agglomérations ont le statut de métropole.

03.2014
LOI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT
ET UN URBANISME RÉNOVÉ

AUTOMNE 2015

La communauté d'agglomération de Morlaix et les communautés de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, du Pays des Abers, de la Presqu'île de Crozon, du Pays d'Iroise délibèrent pour prendre la compétence PLU.

12.2014
LOI POUR LA SIMPLIFICATION
DE LA VIE DES ENTREPRISES

01.2015
LOI RELATIVE À LA DÉLIMITATION
DES RÉGIONS

JANVIER 2016

La France métropolitaine passe de 22 à 13 régions, sans changement pour la Bretagne.

08.2015
LOI PORTANT NOUVELLE
ORGANISATION TERRITORIALE
DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 2016

Les régions élaborent un schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation qui acquiert une portée prescriptive ; les orientations applicables sur leur territoire sont co-adoptées par les métropoles.

JANVIER 2017

Évolution de la carte intercommunale.
Évolution des compétences des EPCI, départements et régions.

ANNÉE 2018

Les régions finalisent leur schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

08.2015
LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
POUR LA CROISSANCE VERTE

DÉCEMBRE 2018

Les EPCI de plus de 20 000 habitants se dotent d'un plan climat air énergie territorial, l'élaboration pouvant être réalisée à l'échelle du SCoT.



1

MÉTROPOLISATION, PROSPECTIVE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Développer les solidarités de l'Ouest breton



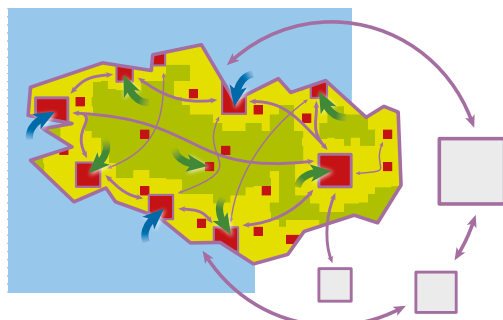
La création de la métropole de Brest, le 1^{er} janvier 2015, traduit l'importance des fonctions de commandement exercées à la pointe bretonne et la capacité de l'agglomération à rayonner à des échelles nationales et internationales. Elle reflète également son rôle d'entraînement pour le développement de l'Ouest breton dans l'ensemble plus vaste du grand Ouest. La mission de L'ADEUPa est d'accompagner cette dynamique métropolitaine en éclairant les enjeux d'aménagement et de développement du territoire à toutes les échelles.

Renforcer l'attractivité du grand Ouest

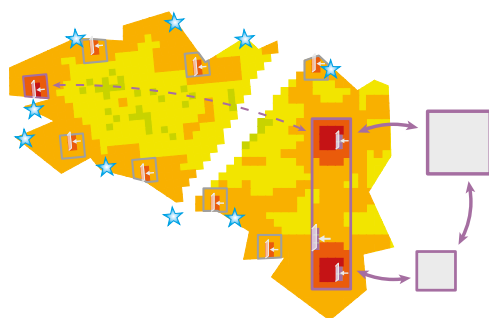
Mobilisée aux côtés des métropoles de l'Ouest et du pôle métropolitain Loire-Bretagne, l'ADEUPa, avec les agences d'urbanisme et de développement de Rennes, Nantes, Angers et Saint-Nazaire, a contribué à la réflexion sur les grandes infrastructures publiques support du développement. Ensemble, elles ont participé au débat sur l'amélioration de la desserte ferroviaire du grand Ouest et suivent la structuration de la nouvelle communauté d'universités et d'établissements Loire-Bretagne.

QUELLE BRETAGNE EN 2040 ? TROIS SCÉNARIOS PROSPECTIFS

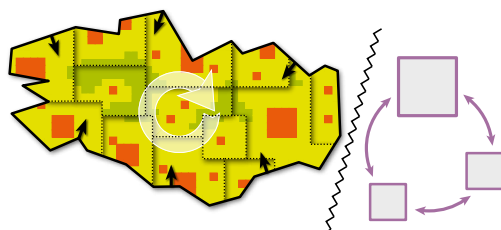
Le pouvoir croissant des régions et métropoles s'articule avec les villes intermédiaires et les espaces à faible densité. Le développement de la Bretagne s'insère dans une dynamique européenne renouvelée.



Les collectivités ont des capacités d'intervention réduites ; la croissance et l'activité se concentrent dans quelques métropoles.



La croissance se tarit ; l'État est en retrait. La Bretagne mobilise ses forces à satisfaire ses besoins par elle-même.



Source : Territoires bretons en perspective et prospective - Juin 2015

Penser l'avenir de la Bretagne

En partenariat avec la région Bretagne et les agences d'urbanisme et de développement de Rennes, Quimper, Lorient et des Côtes d'Armor, l'ADEUPa a procédé à une analyse des scénarios élaborés par la DATAR dans le cadre de la démarche Territoires 2040. Il en ressort une interpellation du modèle de développement breton qui prend appui sur un réseau de villes moyennes peu spécialisées. Dans un contexte de compétition économique internationale, les territoires bretons ont intérêt à conjuguer ouverture au monde et coopération, au risque sinon d'un décrochage de tout ou partie de la région.



"L'observatoire de l'enseignement supérieur, mis en œuvre par l'ADEUPa, nous a permis de prendre conscience de ce que notre secteur représente pour le territoire, en terme de poids économique mais aussi de déplacements, de coopérations internationales, etc. Cette analyse nous a notamment permis de consolider

notre plan stratégique, et a suscité un vif intérêt de la part de plusieurs présidents d'autres universités."

PASCAL OLIVARD,
président de l'université de Bretagne Occidentale

"L'ADEUPa est un pôle d'expertise et un animateur du territoire, qui nous permet de sortir le nez du guidon pour anticiper et voir plus loin. C'est un outil d'aide à la décision déterminant. Dans le cadre de l'étude Territoire 2040, par exemple, elle nous donne des sources de réflexion qui se diffusent progressivement et marquent les esprits pour tracer des scénarios et ouvrir des pistes, voire bousculer un certain nombre d'opinions."

FRANÇOIS-NICOLAS SOURDAT,
adjoint au DGS chargé de la stratégie
et de la prospective à la Région Bretagne

LES SYSTÈMES URBAINS DE PROXIMITÉ



© UMR 8504 Géographie-cités (février 2011)
Source : INSEE RP 2006, CLAP 2008, CORDIS, FILOCOM, SNCF/OAG 2010

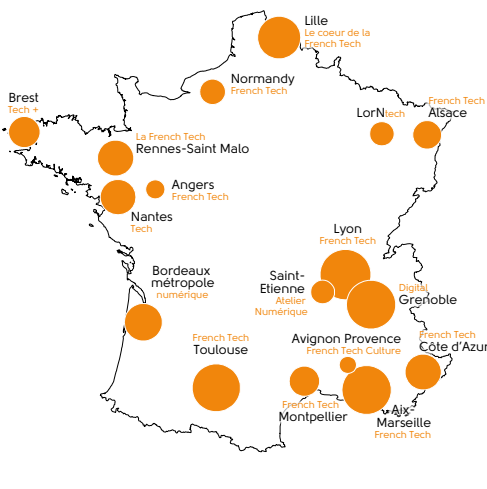
Faire vivre la dynamique de l'Ouest breton

Si la métropole brestoise regroupe 210 000 habitants au cœur d'un pays de 400 000 habitants, elle contribue à la vitalité d'un territoire d'environ 1,2 million d'habitants.

En 2015 l'ADEUPa s'est attachée à mieux décrire le fonctionnement de l'ouest breton. Elle a pour cela engagé, en lien avec Brest métropole, Morlaix communauté, Lannion Trégor Communauté, Quimper communauté, Concarneau Cornouaille Agglomération et le pays du Centre Ouest Bretagne, l'actualisation de l'atlas des fonctions métropolitaines de l'ouest breton. L'actualité a illustré l'interdépendance des villes de l'ouest : aucune d'entre elles n'aurait eu seule la capacité à obtenir la labellisation French Tech. Ensemble elles réunissent une diversité d'acteurs numériques comparable à celle de Nantes ou Rennes. De la même façon, elles ont en partage l'Université de Bretagne occidentale et de grandes infrastructures de transport. Ensemble, elles réunissent des entreprises, des services et des équipements de pointe dans les domaines aussi diversifiés que l'économie maritime, l'activité agricole et agro-alimentaire, les filières du numérique, la banque et l'assurance, la santé...

Traduisant cette volonté d'accroître les coopérations interterritoriales, la communauté d'agglomération de Lannion a adhéré à l'ADEUPa en juillet 2015. Cette adhésion s'inscrit dans le prolongement des coopérations déjà engagée avec Brest métropole et Morlaix communauté dans le cadre de l'entente qui réunit les trois EPCI. Cette logique de fonctionnement territorial en réseau se traduit également par une entente entre Brest métropole et Quimper communauté et par l'expérimentation, initiée en 2015, d'un contrat de réciprocité ville-campagne entre Brest métropole et le pays du Centre-Ouest Bretagne. L'ADEUPa accompagne ces coopérations en apportant aux élus ses éléments d'analyse et sa capacité d'étude.

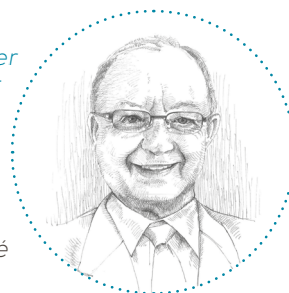
LES EMPLOIS NUMÉRIQUES PAR MÉTROPOLE FRENCH TECH



© UMR 8 504 Géographie-cités (février 2011)
Source : INSEE RP 2006, CLAP 2008, CORDIS, FILOCOM, SNCF/OAG 2010

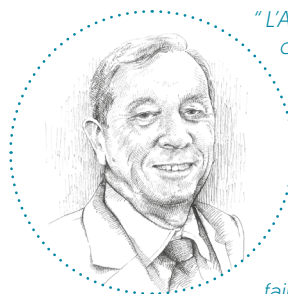
" L'ADEUPa nous apporte des outils qui nous permettent de nous positionner, d'identifier les compétences et les liens qui se tissent sur notre territoire. Son travail sur le dossier Brest tech+ l'illustre parfaitement. En identifiant les compétences fortes de Lannion en matière de numérique, - à la fois économiques et académiques -, puis de Morlaix, il a permis d'élargir le dossier de Brest métropole et de réussir à obtenir le label French Tech."

JOËL LE JEUNE, président de Lannion-Trégor Communauté



Contribuer au développement économique

Pour conforter sa participation au dynamisme régional, Brest métropole a engagé en 2015 l'élaboration de sa stratégie de développement économique en s'appuyant largement sur l'expertise de l'ADEUPa. La métropole a logiquement souhaité ouvrir sa réflexion à l'ensemble de ses territoires d'influence, au premier rang desquels le pays de Brest.



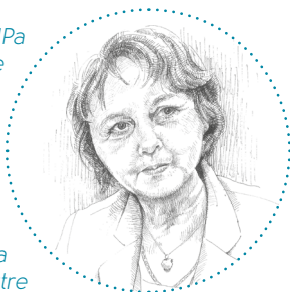
"L'ADEUPa est un centre de ressources collectif, un observatoire de notre territoire à géométrie variable. Elle nous a particulièrement été utile pour la définition de la stratégie métropolitaine de développement économique, en nous apportant son savoir-faire et les connaissances qu'elle a accumulés au fil des ans, mais aussi ses capacités à animer un pool d'experts d'horizons différents."

MICHEL GOURTAY,
vice-président de Brest métropole, chargé de l'économie

L'ADEUPa a également contribué à éclairer les enjeux du développement de l'ouest breton par des études particulières :

- sur les conditions de maintien des centres de décision en Finistère,
- sur l'impact économique de la base de défense de Brest-Lorient,
- sur la qualification de l'excellence maritime brestoise, en lien avec le projet de campus mondial de la mer.

"L'étude menée par l'ADEUPa sur l'impact économique des activités de la base de défense a surpris bon nombre des principaux intéressés, en permettant de dimensionner les données dans leur ensemble. Elle va notamment nous permettre de réunir tous les acteurs pour mieux assurer la rencontre entre l'offre et la demande."



PATRICIA ADAM,
députée du Finistère et présidente de la Commission
de la Défense Nationale et des Forces Armées

"L'étude de l'ADEUPa sur l'impact économique de la base de défense Brest-Lorient nous a permis d'objectiver notre rôle et la manière dont nous contribuons au tissu économique de la métropole au sens large. Ce travail est également intéressant en matière de communication externe : ces données intéressent les industriels."

XAVIER MAZURIC,
chef d'état-major, Commandant de l'arrondissement
maritime Atlantique



"De collaborations en coproductions, les diverses contributions de l'ADEUPa sont nombreuses, avec une réelle valeur ajoutée pour la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Brest (CCIMB). Les travaux de réflexion et d'analyse menés par ou avec l'agence, par exemple sur les centres de décision, sur le foncier économique ou encore sur les fonctions métropolitaines de Brest, illustrent bien son rôle de guetteur éclairé pour le développement de notre territoire : observer pour mieux agir et se projeter. L'activité contributive de l'ADEUPa, à la technicité reconnue depuis longtemps par tous, est une vraie chance pour la CCIMB comme pour les autres acteurs de notre territoire métropolitain."

FRANK BELLION,
président de la CCI métropolitaine de Brest



2

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES

Concevoir les territoires de demain

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR, mars 2014) et la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe, août 2015) modifient en profondeur l'organisation des collectivités locales et les outils de planification à leur disposition en termes d'aménagement et de développement. Dans ce contexte de mutation, l'ADEUPa est mobilisée aux côtés des élus pour éclairer les choix de réorganisation territoriale et les enjeux du développement local.

DÉCEMBRE 2015

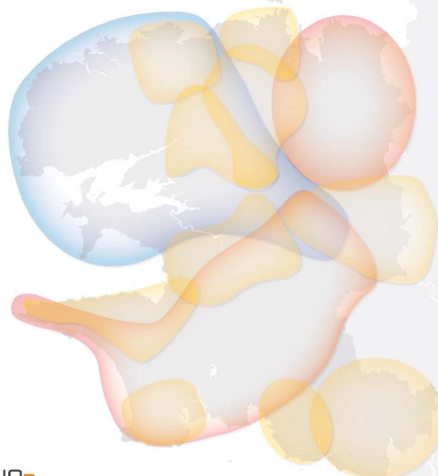
4 communautés prescrivent l'élaboration d'un PLUi

L'ADEUPa nous apporte une capacité d'étude à la fois technique et politique au sens large. Son travail nous permet notamment de faire en sorte que les actions menées par l'Etat et les différents acteurs publics convergent et contribuent au dynamisme du territoire.

FRANÇOIS MARTIN,
Conseil en stratégies territoriales à la DDTM du Finistère

QUELS BASSINS DE VIE EN FINISTÈRE ?

ATLAS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES | avril 2015



(ADEUPa
BREST

Accompagner l'évolution de l'organisation territoriale

La loi NOTRe renforce le rôle de la région en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. La région devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et rédiger un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne ont rencontré les services de la région pour engager la réflexion sur les modalités d'élaboration de ces nouveaux schémas.

Par ailleurs, la loi fait évoluer les périmètres et les compétences des organisations intercommunales. À la demande du président du Conseil Général, l'ADEUPa a mené une analyse des dynamiques territoriales en Finistère et fait ressortir les principaux bassins de vie du département. Ces périmètres, croisés avec les périmètres des schémas de cohérence territoriale (SCoT), ont servi d'appui à la proposition d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale par le préfet en octobre 2015.

Renouveler la planification

Tout au long de l'année 2015, l'ADEUPa a accompagné le pôle métropolitain du pays de Brest dans la révision de son SCoT. Elle s'est attachée à fournir aux élus du pays et des communautés les clés de lecture leur permettant de préciser leur vision des enjeux d'aménagement et de développement du territoire. Ce travail de co-construction a permis de faire émerger les premières orientations stratégiques sur lesquelles sera bâti le SCoT révisé.

" Les éléments qui contribuent aux décisions ont un besoin impérieux d'être objectivés. C'est le rôle de l'ADEUPa que d'apporter, à partir de l'expertise de ses collaborateurs, les éléments objectifs, rétrospectifs ou prospectifs, qui fondent les décisions et les prises de positions. Dans la révision du SCoT, par exemple, la tentation est grande pour chacun de chercher midi à sa porte, ce qui peut être pénalisant pour l'ensemble du Pays de Brest. Remettre les choses en perspective, apporter des éléments factuels, permettre - sans mimétisme de principe - d'analyser ce qui se fait ailleurs en matière de population, de logement, d'économie, de protection de l'environnement... Tout cela l'ADEUPa le fait très bien, sans être complaisant ou se mettre au service d'un camp."



CHRISTIAN CALVEZ,
président de la Communauté de communes du Pays des Abers & vice-président du Pays de Brest

En parallèle, elle a alimenté les comités de pilotage thématiques fonctionnant au niveau du pays de Brest. Dans le domaine économique, ces échanges permettent d'envisager le déploiement, à partir de 2016, d'un système d'information commun pour le suivi des disponibilités foncières et immobilières.

À l'échelle des intercommunalités, l'ADEUPa a continué à accompagner les équipes élues en mars 2014 dans la formulation de leur projet de territoire. Les projets de territoire de la communauté d'agglomération de Morlaix et de la communauté de communes du pays des Abers ont été finalisés.

Dès le printemps 2015, la présence de l'ADEUPa auprès des élus communautaires a permis un débat sur l'opportunité d'engager rapidement la prise de compétence « plan local d'urbanisme ». Plusieurs réunions d'élus ont eu lieu dans chacune des communautés qui adhèrent à l'agence. Le témoignage apporté par des maires élus de la métropole, qui exercent cette compétence de longue date, a été apprécié. Dès cette année, la communauté d'agglomération de Morlaix et les communautés de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, du Pays des Abers, de la Presqu'île de Crozon ont choisi de prendre la compétence et de prescrire l'élaboration d'un PLU intercommunal en décembre. Les autres intercommunalités envisagent également cette évolution, dans des calendriers respectueux des démarches communales en cours. L'ADEUPa anime depuis septembre 2015 un « club local PLUi » qui permet aux intercommunalités de confronter leurs réflexions et leurs pratiques dans ce moment d'évolution important.

L'ADEUPa a été présente auprès des communautés de communes du pays de Landerneau-Daoulas, du pays des Abers et du pays d'Iroise dans leur démarche de révision des programmes locaux de l'habitat.

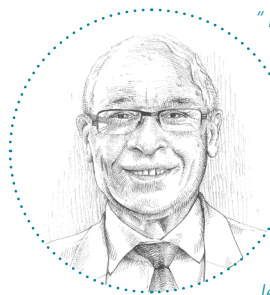
FLASH PLUi

#1 | Janvier 2015
Réf. 15/001

2015, LA BONNE ANNÉE POUR LE PLUi ?

L'article 13 de la toute récente loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives incite à l'élaboration de PLU intercommunaux en exemptant les communes des intercommunalités qui s'engagent dans un PLUi dès 2015 de toute mise en compatibilité de leur document d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2019.

À RETENIR
Les intercommunalités qui s'engagent dans l'élaboration d'un PLUi dès 2015 permettent à leurs communes de conserver leur document d'urbanisme actuel jusqu'à fin 2019, sans qu'elles aient l'obligation urgente de le « grenelliser », de le mettre en compatibilité avec le SCoT ou de remplacer leur POS par un PLU.



“ Deux mots me viennent à l'esprit quand on parle de l'ADEUPa : le travail, et le sérieux. Elle nous a été d'une aide particulièrement précieuse pour le lancement de notre PLU intercommunal, en apportant des réponses précises aux interrogations des maires et en animant les débats. ”

DANIEL MOYSAN,
maire de Crozon et président de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon



3

ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES

Reconquérir la qualité de la ville



Améliorer l'accessibilité du territoire, dynamiser les centres urbains, améliorer la qualité du cadre de vie... ces enjeux sont au cœur des projets de territoire. L'ADEUPa est présente aux côtés des élus pour identifier les leviers permettant la réalisation de ces ambitions.

PENFELD :

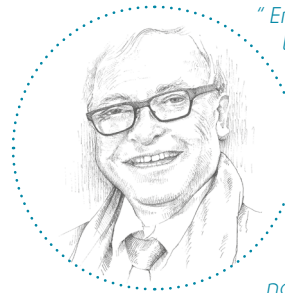
Imaginer l'avenir du site à 20 ou 30 ans

Alimenter la stratégie urbaine de la métropole

Sur le territoire de Brest métropole, l'ADEUPa a finalisé deux études stratégiques en 2015.

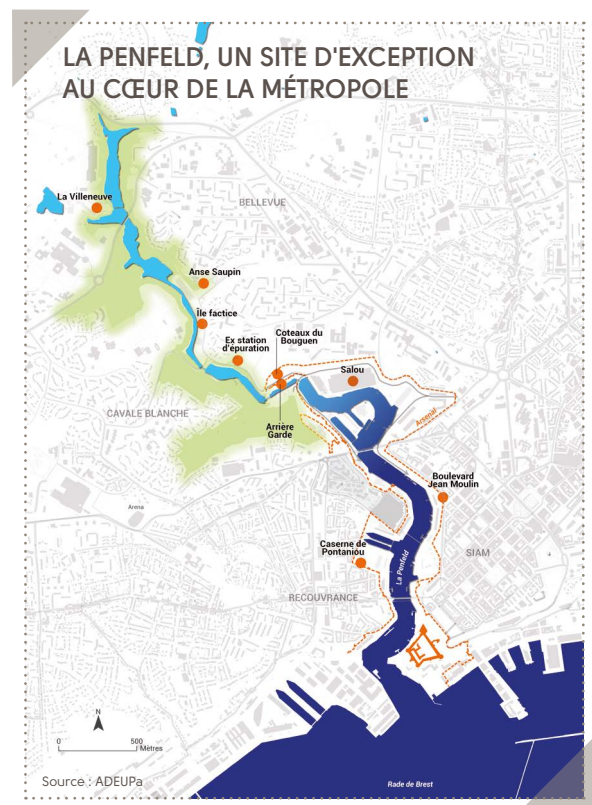
La première s'intéresse à l'avenir du grand site urbain que constituent les abords de la Penfeld. La marine ayant annoncé son intention de repositionner ses activités sur la rade, d'importantes emprises sont susceptibles de réintégrer pleinement la ville. Ces espaces offrent des opportunités exceptionnelles pour développer l'attractivité du cœur de métropole. L'aménagement du site peut permettre de retisser les liens entre rive droite et rive gauche, entre la ville et son fleuve, de replacer la nature au cœur de la métropole et de mettre en lien les grands équipements structurants. Le site est néanmoins contraint par son relief, la pollution des sols, l'état des berges... L'étude de l'agence pointe atouts et contraintes et propose une orientation d'aménagement à long terme.

La seconde étude porte sur le renouvellement urbain. Elle conjugue une approche sensible de la ville à une approche statistique pour caractériser les principaux tissus urbains de Brest métropole, leur image et leur potentiel d'évolution. Elle a permis de faire émerger une cartographie des secteurs prioritaires d'intervention et d'identifier les principaux leviers à mobiliser. Cette étude a notamment permis d'accompagner l'élaboration des propositions de la métropole pour le nouveau programme national de rénovation urbaine. Après le quartier de Bellevue, reconnu d'intérêt national en décembre 2014, le secteur de Recouvrance-Pontaniou-Quéliverzan a été reconnu d'intérêt régional en mai 2015.



" En tant qu'outil de prospective, l'ADEUPa nous permet d'avoir une vision à moyen et long terme et de sortir de la simple gestion immédiate. Son étude sur la Penfeld nous a par exemple permis d'imaginer l'évolution du site à 20 ou 30 ans. En somme, l'ADEUPa nous permet de rêver ! "

ALAIN MASSON,
vice-président de Brest métropole chargé des grands projets, de l'énergie et des déplacements

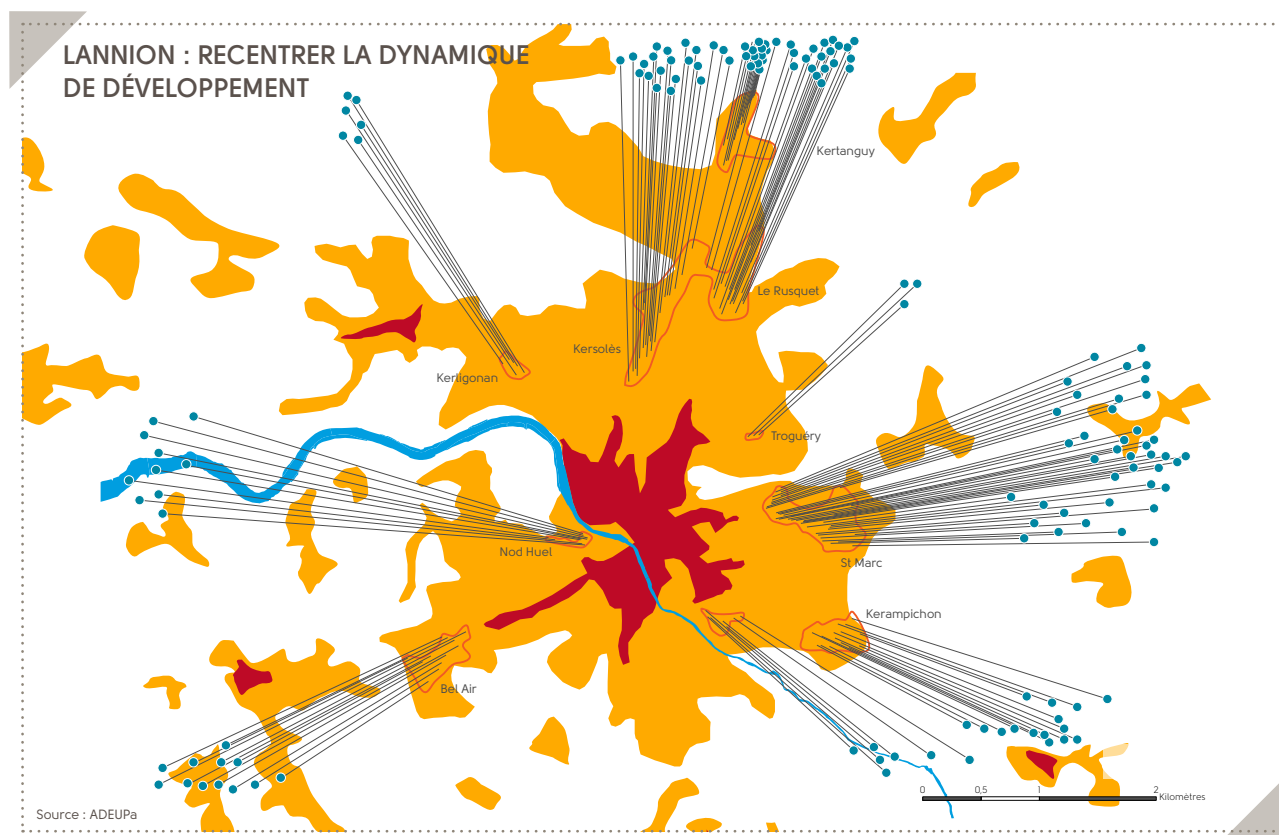


" L'ADEUPa nous nourrit notamment sur la façon de produire le renouvellement urbain. Elle a par exemple mené une étude sur le commerce en lien avec la CCI métropolitaine. Elle a aussi produit une cartographie qui répertorie les espaces qui se renouvellent naturellement, et ceux qui sont plus à la peine et devront être davantage accompagnés par la collectivité. "

THIERRY FAYRET,
vice-président de Brest métropole chargé de l'urbanisme, de l'habitat et du plan climat

LANNION

Un schéma de référence pour le centre-ville



Agir pour la revitalisation des centres urbains

L'ADEUPa a contribué aux premières assises du commerce. Aux côtés de la métropole, de la chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Brest et de la chambre des métiers et de l'artisanat, elle a présenté la dynamique commerciale dans le pays de Brest et a participé aux échanges visant à identifier les leviers de revitalisation des commerces de centre-ville.

Sur la sollicitation de Lannion Trégor communauté, l'ADEUPa a engagé l'élaboration d'un schéma de référence pour le centre-ville de Lannion. À partir d'un matériau riche, il s'agit tout autant de synthétiser et mettre en cohérence les projets d'aménagement déjà envisagés que de susciter une mobilisation coordonnée des acteurs du territoire afin de co-construire une stratégie de redynamisation du centre-ville. L'ADEUPa a également été sollicitée pour accompagner la réflexion du conseil de développement sur l'amélioration de la desserte routière de Lannion et du Trégor.

Aux côtés de l'établissement public foncier, Foncier de Bretagne, et des communautés de communes du Nord Finistère, l'ADEUPa a élaboré des diagnostics fonciers comme socle des prochaines conventions cadres entre l'EPF et les collectivités. L'agence a produit le référentiel foncier de Lesneven.

Mettre en valeur la rade de Brest

Enfin, le pôle métropolitain du pays de Brest a répondu favorablement à la demande du conseil de développement de pouvoir s'appuyer sur l'ADEUPa pour alimenter sa réflexion sur la valorisation de la rade de Brest. Deux axes de travail ont été retenus pour l'agence : d'une part la présentation de cartographies de la rade faisant ressortir les principaux enjeux de gestion et d'autre part le recensement de sites marins et lacustres présentant des similitudes avec la rade afin de décrire les stratégies de valorisation associées à chacun d'eux, ainsi que les formes de gouvernance associées.



4

OBSERVATION PARTAGÉE

*Comprendre et expliquer
les dynamiques locales et globales*



Pour appréhender au mieux les dynamiques territoriales et conforter son expertise, l'ADEUPa déploie des observatoires dans les domaines de la socio-démographie, de l'économie, de l'aménagement, des déplacements... L'objectif est de pouvoir situer la trajectoire des territoires dans un monde en mutation, et d'éclairer ainsi les stratégies locales.

Bâtir une observation pluridisciplinaire en réseau

Pour appréhender conjointement les dynamiques locales et globales, l'ADEUPa s'inscrit dans une logique de mise en réseau des systèmes d'observation. À son niveau, elle structure de façon cohérente les données qu'elle collecte ou produit, quelles que soient les thématiques concernées. Compte tenu de son intervention sur trois départements, elle structure autant que possible ses données à l'échelle régionale. Prolongeant cette logique, une démarche d'harmonisation des méthodes d'observation a été impulsée entre les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne. Les agences de Nantes, Angers et Saint-Nazaire sont associées à cette initiative en ce qui concerne les thèmes de la mobilité et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au niveau national, l'ADEUPa contribue à la démarche de structuration d'un observatoire des principales agglomérations françaises (observ'agglom).

Déployer une observation plus qualitative

Dans une société en mutation, l'ADEUPa fait évoluer ses pratiques d'observation vers des approches qualitatives, en complément des analyses statistiques. En particulier, elle cherche à mieux appréhender l'évolution des modes de vie. En 2015, l'ADEUPa a restitué quatre études sur les comportements des personnes en situation de précarité énergétique, sur les pratiques de déplacements des étudiants, sur la mobilité des seniors et sur l'habitat des personnes âgées.

Observatoire de l'habitat Finistère décembre 2015

"Bien vieillir dans son habitat" Des solutions innovantes



Lier habitat et services : les solutions des organismes HLM du Finistère

• **Xavier CROG**
directeur clientèle et solidarité, Habitat 29

• **Agnès FRAYSSE**
chargée de mission, ARO HLM Bretagne

Inscrire la perte d'autonomie dans une logique de parcours résidentiel : des logements autonomes adossés à un EHPAD

• **Michel MOGAN**
directeur de l'EHPAD Saint Vincent Lan-nouchen, Landivisiau

Une résidence sociale pour rompre l'isolement et favoriser la mixité intergénérationnelle

• **Guillaume DUVAL**
directeur de la résidence sociale du Poan Ben à Morlaix

Inscrire l'habitat des personnes âgées dans un projet de société

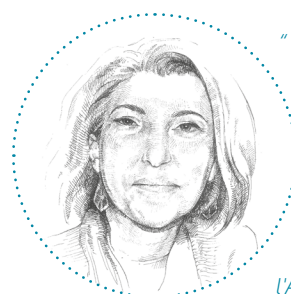
• **Nicolas Duverger**
Directeur du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Finistère

La part des personnes âgées dans la population finistère est amenée à progresser de manière significative. Cette projection annonce une progression de 27 % de la population de plus de 75 ans entre 2012 et 2042. Les seniors finistères sont, actuellement, majoritairement propriétaires de maisons autonomes de grande taille, ce phénomène induit, potentiellement, des besoins accrus en logements adaptés à la perte d'autonomie pour des personnes massivement attachées à l'idée de se maintenir le plus longtemps possible dans un logement autonome. La diversité des situations personnelles et des attentes chez les personnes âgées milite en faveur de solutions nouvelles et variées.

Une table ronde présentant des réalisations innovantes est venue à la Maison du Département le 29 septembre 2015 sous la présidence de Mme Nathalie Sarrabezoles, Présidente du Conseil départemental du Finistère et de M. Jean-Luc Videballe, Préfet du Finistère.

Les résultats de l'étude sont consultables sur le site internet de l'Adeupa

<http://finisport.com/habitat29>



"L'ADEUPa nous permet de nous projeter vers l'avenir en analysant les territoires et les politiques, tout en restant souple par rapport à nos demandes. Dans le cadre de notre suivi du plan départemental de l'habitat, par exemple, l'ADEUPa est allée à la rencontre des habitants

et des différents partenaires pour sortir des seuls chiffres et donner à voir le parcours résidentiel des personnes âgées. Elle a aussi étudié leurs pratiques de mobilité dans le cadre d'un observatoire du vieillissement qui va être étendu à l'ensemble du Finistère."

NATHALIE SARRABEZOLE,
présidente du conseil départemental du Finistère

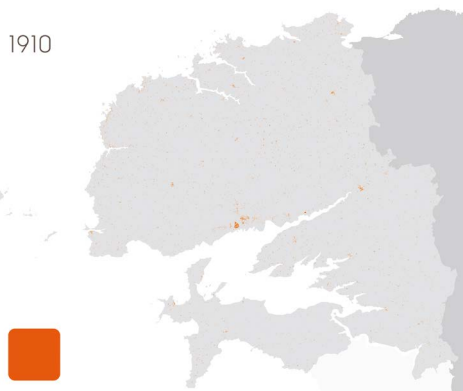
Dans le domaine de l'aménagement, deux démarches méritent d'être mises en avant. D'une part une analyse du foncier a été produite à l'échelle du pays de Brest qui, pour la première fois, fait le lien entre les enjeux de gestion équilibrée de l'espace dans le cadre des démarches de planification et l'évolution des transactions foncières pour les différentes catégories de biens fonciers ou immobiliers. D'autre part, une analyse particulière de la vacance des logements a été engagée à l'échelle de la métropole, qui fait ressortir d'une part un niveau stable et bas de la vacance de longue durée et d'autre part une répartition géographique relativement homogène.

Observer pour prévoir

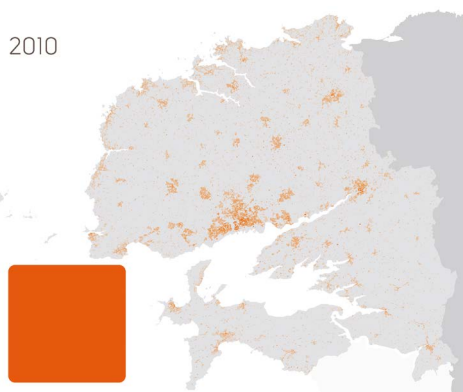
L'ADEUPa s'appuie sur ses données d'observation pour proposer à ses membres des outils de gestion prévisionnelle. Elle met notamment en œuvre, pour le département, une modélisation de l'évolution des effectifs des collèges et une modélisation des ressources financières issues des droits de mutation. En 2015 elle a également contribué, avec l'Insee, à l'identification des familles professionnelles présentant les principaux enjeux d'évolution, dans les prochaines années, en termes de recrutement, d'évolution des métiers ou des effectifs. Il s'agit ainsi de permettre aux acteurs de l'emploi et de la formation de déployer les outils d'accompagnement les plus adaptés.

UN SIÈCLE D'URBANISATION

1910



2010



Source : ADEUPa

“ L’ADEUPa nous donne des clés de compréhension de notre territoire et des éléments d’analyse très fins qui nous aident à écrire les politiques futures. Je pense notamment à sa récente étude sur les familles professionnelles qui nous a permis, après celle de 2003, d’identifier des métiers en tension et de définir la façon dont on pourrait travailler avec les différents acteurs pour soutenir des actions de formation, travailler sur l’orientation vers ces métiers, ou encore de positionner notre projet d’espace des métiers.”

ISABELLE MELSCOËT,
vice-présidente de Brest métropole chargée de l'emploi, de l'insertion et de la politique de la ville





5

DÉBAT PUBLIC ET PARTAGE DE TRAVAUX

Ouvrir la fabrique des territoires



L'ADEUPa conçoit ses interventions dans un esprit d'ouverture et de partage. Aller à la rencontre des expériences réussies dans d'autres territoires, faire connaître les atouts et les savoir-faire de l'ouest breton, donner au plus grand nombre les clés de lecture de notre avenir commun sont autant de façons de s'enrichir mutuellement.

Diffuser les bonnes pratiques

Active au sein de la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), l'ADEUPa a animé ou contribué à plusieurs clubs professionnels. Elle a accueilli le club Habitat à Brest, au printemps. En cette année de mobilisation internationale pour le climat, l'agence a particulièrement contribué aux dossiers « Planification et facteur 4 », « Climatiser la planification » et au recueil de bonnes pratiques *Inspiring action for urban and regional planning* produit à l'occasion du sommet mondial des territoires pour le Climat. Elle a également participé à la 36^e rencontre des agences d'urbanisme consacrée à *l'Individu créateur de ville en animant un atelier intitulé Le citoyen, ressource de demain ?*



" L'ADEUPa a toujours été très impliquée dans le réseau des agences d'urbanisme. Elle a souvent été une sorte de laboratoire et une source d'inspiration pour d'autres agences d'urbanisme. Je pense par exemple à l'approche de PLU "4 en 1", - sur laquelle elle a été précurseur en intégrant à la fois l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, mais aussi la dimension climatique -, ou encore à son observatoire de l'enseignement supérieur. D'une façon générale, l'ADEUPa a toujours été à la pointe dans les domaines du social et de l'habitat, et moteur dans la structuration du réseau des agences bretonnes."

BRIGITTE BARIOL,
déléguée générale de la Fédération nationale
des agences d'urbanisme (Fnau)

Animer les réflexions locales

Dans le cadre de la révision du SCoT du Pays de Brest, deux rendez-vous du SCoT ont été organisés en 2015. Ils ont rassemblé près de 150 élus et techniciens pour partager et co-construire les éléments du diagnostic territorial. L'ADEUPa a contribué aux échanges par la présentation de ses données et analyses ; en retour les participants ont exprimé avec clarté leurs attentes et ambitions pour l'avenir du pays de Brest.

Le conseil de développement de Brest métropole et du pays de Brest, l'Université de Bretagne occidentale et l'ADEUPa ont initié, fin 2015, un cycle de conférences ouvertes à tous sur le thème de La ville de demain. La première conférence s'est tenue le 12 novembre au centre social de Bellevue avec une intervention d'Eric Charmes intitulée *La ville de demain, à quel prix ?*

Ouvrir nos données, partager nos ressources

S'inscrivant dans une démarche d'ouverture et de partage de ses données, l'ADEUPa a mis en place un outil de consultation en ligne de ses données statistiques. Il permet à chacun de consulter les données, les télécharger, mais aussi de produire ses propres requêtes et analyses. Le support utilisé permet l'échange dynamique de flux de données avec l'observatoire des territoires du Finistère ; il pourra de la même façon contribuer à l'observatoire régional des territoires en cours de conception.

Enfin, l'emménagement de l'ADEUPa dans de nouveaux locaux au 18 rue Jean Jaurès, à Brest, a été l'occasion de repenser les modalités d'accès au fond documentaire de l'agence. S'inspirant du fonctionnement des tiers-lieux, un espace multifonctionnel désigné par le nom d'Urbalieu a été créé. Il permet tout à la fois l'organisation de réunions et séances de créativité, l'accueil de petites manifestations, la consultation et l'emprunt d'ouvrages. Cet espace a rapidement été mobilisé par des partenaires, par exemple pour une séance de conception ludique de la stratégie de promotion touristique du pays de Brest ou pour l'accueil des équipes candidates au concours *Le climat déclic* organisé par Brest métropole. L'Urbalieu trouve son pendant sur la toile où l'ADEUPa alimente des outils de veille sur les principaux thèmes liés à l'aménagement et au développement territorial.



Une agence plus efficace et rassemblée autour d'un projet collectif

L'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne est une association composée de personnes publiques. Au 31 décembre 2015, ses membres sont :

- L'Etat
- Brest métropole
- Le conseil régional de Bretagne
- Le conseil départemental du Finistère
- Le pôle métropolitain du pays de Brest
- Les communautés de communes du pays de Brest : Aulne Maritime, Pays des Abers, Pays d'Iroise, Pays de Landerneau-Daoulas, Pays de Lesneven Côte des Légendes,
- La communauté d'agglomération de Morlaix
- La communauté d'agglomération de Lannion
- L'Université de Bretagne occidentale
- Le centre hospitalier régional universitaire de Brest

- L'Établissement Public Foncier de Bretagne
- La Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine de Brest
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Finistère
- La Chambre d'Agriculture du Finistère
- La Maison de l'Emploi et de la formation professionnelle du pays de Brest
- Brest métropole habitat

Le 31 décembre 2015, l'équipe de l'ADEUPa compte 24 salariés permanents (dont 1 mis à disposition du conseil de développement de Brest métropole et du pays de Brest et 1 mis à disposition de Brest métropole) et 4 salariés en contrat à durée déterminée.



1 Benjamin GREBOT, Directeur

2 Anne FÉREC, Chargée d'études habitat

3 Lucile MAZÉ, Assistante

4 Éric LEMERRE, Responsable du pôle Habitat et société

5 Nadège LOURDEAU, Assistante d'études habitat

6 Mathilde CHOCHAT, Stagiaire

7 Benjamin BOUCHARD, Assistant d'études - Métropolisation

8 Éloïse BLOUËT, Statisticienne

9 Julie BARGAIN, Géomaticienne

10 Lucie BIANIC, Assistante d'études Économie

11 Pascale CHODZKO, Chargée d'études habitat

12 Timothée DOUY, Infographiste

13 Maryse LARPENT, Conseil de Développement

14 Johane COLLOC, Architecte-Urbaniste

15 Françoise LE SAOS, Assistante de direction en charge de la gestion

16 Nadine LE HIR, Chargée d'études Économie - Tourisme

17 Vanessa GIRARD, Chargée d'études socio-démographiques

18 Christophe LE CRENN, Assistant d'études - Métropolisation

19 Sylvain ROUAULT, Responsable du pôle Ressources

20 Philippe MAZÉAS, Chargé d'études transport

21 Jérôme DE CRIGNIS, Responsable du pôle Études urbaines

22 Marine GUEGEN, Chargée d'études SCoT et PLUI

23 Stéphanie CORFEC, Documentaliste-Animatrice de l'urballeu

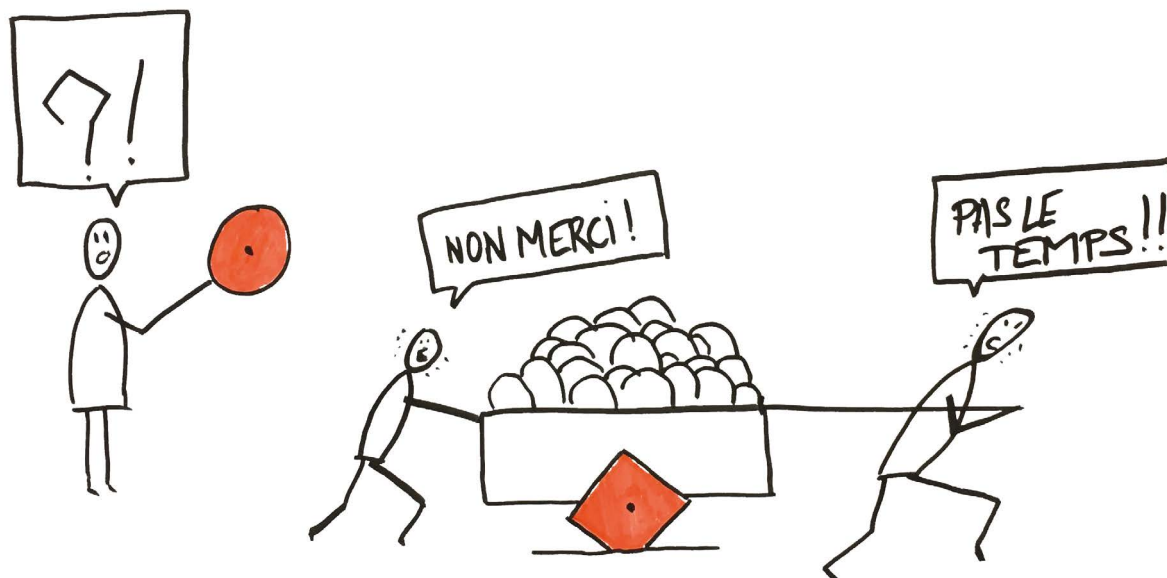
24 Dominique GAULTIER, Infographiste

25 Arnaud JAOUEN, Statisticien

26 Guillaume CHÉREL, Assistant Recherche - Développement

27 François RIVOAL, Responsable du pôle Économie et prospective

S'AMÉLIORER CONTINUUELLEMENT



Le 1^{er} janvier 2015, un nouvel accord d'entreprise est entré en vigueur. Approuvé par l'employeur et les représentants des salariés, il traduit la volonté d'optimiser la productivité de l'agence. Il s'inscrit dans la convention collective Syntec et conduit à une révision de la grille salariale, un changement d'indice de référence pour l'évolution des salaires, le plafonnement des comptes épargne-temps et des jours de congés exceptionnels. En contrepartie de l'effort consenti par les salariés, la métropole et les communautés de communes du pays de Brest ont conforté le financement de l'agence par une revalorisation de leur subvention en 2015.

L'assemblée générale de juillet 2015 a approuvé un nouveau programme partenarial cadre, pour la période 2015-2017, qui définit cinq axes d'évolution de l'agence :

- une agence « aide à la décision » ayant renforcé ses expertises ;
- une agence de proximité au service des élus et du territoire ;
- une agence actrice de la dynamique métropolitaine ;
- une agence ouverte et innovante ;
- une agence efficace et rassemblée autour d'un projet collectif.

L'équipe de l'ADEUPa s'est rapidement saisie de ces orientations. Un séminaire de travail, organisé en novembre, a permis d'en partager le sens et de préciser les modalités de déclinaison dans l'organisation et le fonctionnement de l'agence.



RAPPORT FINANCIER



Les comptes de l'année 2015, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, témoignent d'une gestion saine de l'association. L'année se solde par un résultat de + 9 677 €.





“ Les comptes de l’année 2015 témoignent d’une gestion saine de l’association ”

BERNADETTE ABIVEN,
trésorière de l’ADEUPa

Le bilan

L’actif se décompose tel que suit :

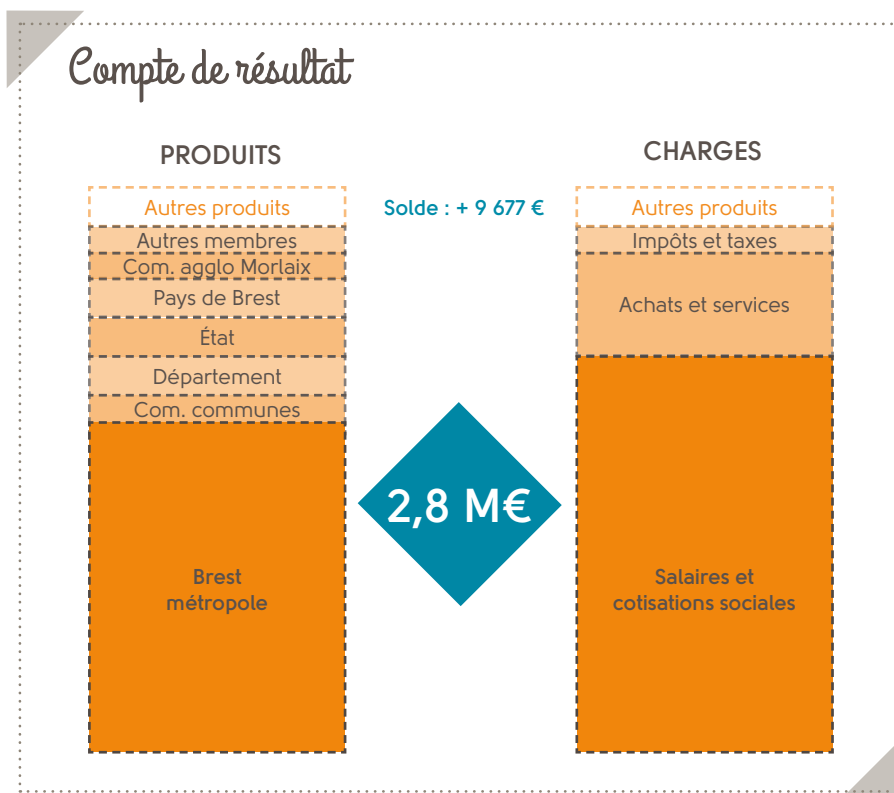
- les immobilisations incorporelles (logiciels) : 2 910 €,
- les immobilisations corporelles (travaux d’aménagement & mobilier) : 55 215 €,
- immobilisation financières (parts sociales CMB) : 213 €,
- actif circulant (créances, valeurs mobilières de placement et disponibilités) : 1 029 485 €
- charges constatées d’avance : 2 941 €

Au passif, les fonds propres s’élèvent à 537 563 €, les provisions pour risques et charges à 242 387 € et les dettes (factures à recevoir et autres - principalement les cotisations sociales) à 310 814 €.

Le compte de résultat

En 2015, les produits d’exploitation s’élèvent à 2 721 999 € et le total des produits à 2 783 241 € soit une hausse de 5,33 % par rapport à l’année 2014. La hausse des produits s’explique principalement par l’adhésion de Lannion Trégor communauté, l’accompagnement de l’État dans la mise en œuvre des enquêtes loyers et un produit exceptionnel de 50 000 € correspondant à une cession de mobilier à Brest métropole dans le cadre du déménagement de l’agence.

Les charges d’exploitation (achats non stockés, services extérieurs, impôts, salaires, cotisations sociales...) progressent dans la même proportion que les produits et s’élèvent à 2 736 688 € dont 77 % pour les salaires et cotisations sociales. Les charges exceptionnelles s’élèvent à 36 876 €. L’année 2015, par rapport à l’année 2014, se caractérise par une diminution des prestations externalisées pour la mise en œuvre le programme de travail, une hausse des frais de maintenance informatique et de contribution à la restauration collective. Le poste rémunération est également en progression pour les personnels vacataires (emplois de CDD) comme pour les personnels permanents (embauche d’une chargée de mission planification et versement d’une indemnité de départ en retraite). Les impôts et taxes sont stables, les dotations aux amortissements reculent.



En application de l’article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l’engagement éducatif il est précisé que les fonctions de l’ensemble des administrateurs de l’agence sont bénévoles et que les trois plus hauts cadres salariés ont perçu une rémunération brute totale de 248 415 €, le directeur disposant en outre d’une voiture de fonction.



Le programme de travail partenarial 2016 prolonge le travail réalisé en 2015 en s'inscrivant dans le cadre des orientations définies pour la période 2015-2017. Le présent chapitre présente les principaux dossiers qui seront engagés ou poursuivis.

MÉTROPOLISATION, PROSPECTIVE ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Développer les solidarités de l'ouest breton

- Coopération au sein de l'espace métropolitain Loire-Bretagne : accessibilité du territoire, organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, développement de l'économie numérique, diffusion de la croissance entre espaces urbains et ruraux...
- Coopération des agences de Bretagne : harmonisation des méthodes d'observation, réflexion sur les possibilités de mutualisation, étude sur le tourisme urbain...
- Appui aux coopérations de l'ouest breton : ententes, contrat de réciprocité, atlas des fonctions métropolitaines, démarche prospective ...
- Coopération Brest-Rennes
- Coopération sur les questions foncières aux échelles départementale et régionale
- Contribution au fonctionnement du pôle métropolitain du pays de Brest : apport aux comités de pilotage
- Appui aux stratégies métropolitaines : développement économique, numérique, projet métropolitain, réponse à appels à projet, structuration du campus mondial de la mer...
- Coopération avec la chaire Territoires et mutations de l'action publique
- Réflexion avec la région sur un apport d'ingénierie stratégique aux territoires qui en sont dépourvus
- Étude de l'impact du CHRU sur l'économie territoriale*

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DURABLES

Concevoir les territoires de demain

- Contribution à l'élaboration des futurs schémas régionaux (SRADDET, SRDEII...)
- Révision du SCoT du pays de Brest
- Accompagnement de l'élaboration des PLUi de la communauté d'agglomération de Morlaix, des communautés de communes du pays des Abers, du pays de Landerneau-Daoulas, de la presqu'île de Crozon
- Accompagnement de la communauté d'agglomération de Lannion dans sa réflexion relative aux démarches de planification (SCoT, PLUi, PLH,...)
- Accompagnement de la réflexion sur le PLUi des communautés de communes de l'Aulne maritime, du pays d'Iroise, du pays de Lesneven côte des Légendes et sensibilisation des élus de communautés voisines
- Animation de « clubs » PLUi
- Révision des PLH* de la communauté de communes de Lesneven-côte des Légendes, de la communauté de communes du pays d'Iroise
- Mise en place / alimentation des tableaux de bord des PLH, PLUi, PDH...
- Accompagnement de l'élaboration des nouvelles conventions EPCI / EPF

ÉTUDES URBAINES ET ENVIRONNEMENTALES

Reconquérir la qualité de ville

- Schémas de référence pour le cœur de métropole et l'Est métropolitain
- Schéma de référence* pour le centre urbain de Lannion Trégor communauté
- Évolution urbaine du port de commerce à Brest
- Expérimentation d'une approche participative des études urbaines
- Accompagnement de la réflexion sur l'organisation des transports à l'échelle de la métropole et analyse des déplacements piétons en centre-ville
- Initier l'élaboration d'un projet urbain à l'échelle du pôle urbain de Morlaix*
- Accompagnement de la réflexion du conseil de développement du pays de Brest sur la valorisation de la rade
- Accompagnement de la réflexion du conseil de développement de Lannion Trégor communauté sur l'amélioration de la desserte routière du territoire

OBSERVATION PARTAGÉE

Comprendre et expliquer les dynamiques locales et globales

- Poursuite de la mise en œuvre des observatoires existant en redéfinissant les modalités de leur pilotage et en engageant une démarche d'optimisation de leur impact (format, fréquence, contenu, mode de restitution, valorisation d'études de cas...)
- Consolidation du suivi du foncier économique
- Engagement d'une harmonisation des méthodes d'observation entre agences d'urbanisme de Bretagne et Pays de Loire en vue de possibles traitements mutualisés
- Contribution à la mise en place d'un observatoire régional des territoires
- Repositionnement, en partenariat avec la CCIM, des observatoires économiques
- Renouvellement des formes d'observation des loyers et extension départementale

- Déploiement du MOS sur les territoires non couverts et engagés en PLUi
- Qualification de la vacance sur le territoire de Brest métropole, de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas
- Valorisation de l'observation comme base de modèles prédictifs (effectifs des collèges, droits de mutation...)
- Réflexion sur les outils d'observation dans le domaine de l'énergie (en lien avec Emergence), des finances publiques locales...

DÉBAT PUBLIC ET PARTAGE DE TRAVAUX

Ouvrir la fabrique des territoires

- Conception d'une restitution territorialisée et dynamique des observatoires mis en œuvre par l'agence et déploiement annuel dans chacun des EPCI
- Contribution régulière aux rendez-vous du SCoT
- Accueil de la rencontre sur l'avenir des villes de Bretagne en collaboration avec les agences bretonnes
- Contribution à l'animation de rencontres sur l'économie organisées par Brest métropole
- Organisation partenariale du cycle de conférences « La ville de demain »
- ...

RESSOURCES

Une agence plus efficace et rassemblée autour d'un projet collectif

- Favoriser un fonctionnement plus transversal
- Évaluer les projets réalisés et mettre en place une démarche d'amélioration continue
- Préciser la stratégie de communication pour une meilleure diffusion des travaux
- Identifier les enjeux d'évolution du système d'information afin d'optimiser les coûts de fonctionnement

* les dossiers marqués par un astérisque correspondent à des travaux réalisés pour le compte d'un membre en *in house* ; ils relèvent d'un financement dédié. L'intervention de l'ADEUPa pour des organismes non membres n'est pas présentée ici.



PUBLICATIONS 2015

OBSERVATOIRES 2015

ÉCONOMIE

- **Marché du travail du Pays de Brest**
- N°33 : Détérioration du marché du travail
- N°32 : Pays de Brest : des signaux positifs mais insuffisants pour inverser la courbe du chômage
- N°31 : 4^e trimestre 2014 : l'emploi se stabilise mais le nombre de demandeurs poursuit sa hausse
- **Flash Éco du pays de Brest**
- N°16 (octobre 2015) : Les locaux d'activité : nette hausse de l'offre disponible début 2015
- N°15 (octobre 2015) : Immobilier de bureaux - Stabilité de l'offre disponible début 2015.
- N°14 (août 2015) : Hausse de l'emploi salarié privé dans le pays de Brest
- N°13 : Le besoin en main-d'œuvre dans le pays de Brest en 2015
- **Observatoire du tourisme du pays de Brest**
- N°39 : Bilan de l'activité touristique en 2014 dans le pays de Brest
- N°38 : Bilan de saison 2014 : une bonne saison qui confirme la dynamique de 2013
- **Observatoire de l'immobilier d'entreprise du pays de Brest N°16**
- **Enquête de conjoncture N°5 (juin 2015) : Tableau de bord conjoncturel du bassin de Brest (1^{er} semestre 2015)**
- **Tableau de bord conjoncturel du bassin de Brest - 2^e semestre 2014**
- **Observatoire du cinéma du pays de Brest**
- N°1 : Le parc cinématographique du Pays de Brest

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- **Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le pays de Brest**
- Données clés 2014-2015 de l'enseignement supérieur dans le pays de Brest
- Les pratiques de déplacement des étudiants dans le pays de Brest

FONCIER

- **Observatoire foncier du pays de Brest n°1 (à sortir)**

HABITAT

- **Observatoire de l'habitat du pays de Brest**
- N°69 : Un observatoire des copropriétés 2.0 pour Brest métropole

COLLÈGES

- **Observatoire de la vie collégienne 2015**

PARTICIPATION À DES PUBLICATIONS COLLECTIVES

- **Dynamiques métropolitaines de l'Espace métropolitain Loire-Bretagne**
- N°9 : l'économie numérique dans l'espace métropolitain Loire-Bretagne
- N°8 : Le Pôle métropolitain et ses territoires d'échanges
- N°7 : Pôle métropolitain Loire-Bretagne : liens et richesses partagés
- **Quels leviers potentiels pour les besoins de main-d'œuvre dans la zone d'emploi de Brest? (INSEE Analyse Bretagne N°26)**
- **Territoires bretons en perspective et en prospective : Territoires 2040 N°3**
- **CLIMAT/iser la planification : dossier FNAU N°37**

ÉTUDES 2015

- **La mobilité des seniors à Brest métropole**
- **Vers un contrat de réciprocité Brest métropole - Pays Centre Ouest Bretagne : éléments introductifs**
- **Les centres de décision en Finistère : quelles tendances entre 2012 et 2015 ?**
- **État des lieux de la santé dans le pays de Brest**
- **Le PLH de Landerneau-Daoulas 2015-2021**
- **Quels bassins de vie en Finistère ? Atlas des dynamiques territoriales**
- **Les espaces économiques dans le Pays de Brest : Analyse de l'offre foncière**
- **Synthèse des Rendez-vous du SCoT du 7 octobre 2014**
- **Schéma de référence Penfeld**



ADEUPa Brest-Bretagne

*Un outil de coopération
territoriale*

UN ORGANISME DE RÉFLEXION ET D'ÉTUDE AU SERVICE DES ÉLUS ET DES TERRITOIRES

- 20 membres : État, Région, Département, Pôle métropolitain, métropole, communautés d'agglomération, communautés de communes, organismes consulaires, université, CHRU...
- Une équipe conjuguant compétence et indépendance intellectuelle

DES MISSIONS DÉFINIES PAR LA LOI, DANS UNE LOGIQUE D'HARMONISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Comprendre le territoire
- Accompagner les politiques d'aménagement et de développement
- Contribuer aux projets et aux démarches de planification

UN FONCTIONNEMENT ORIGINAL, ENCADRÉ PAR LES TEXTES

- Outil de coopération entre acteurs publics, l'agence sert l'intérêt général
- Pour ses membres, accès aux travaux de l'agence sans appel d'offres ni TVA
- Chaque membre cofinance le programme de travail partenarial et dispose de 100 % des résultats

(ADEUPa
BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès 29200 Brest
Tél. 02 98 33 51 71
www.adeupa-brest.fr